

2025-4232  
2025-09-29

# HOLLYSUL MICRO-SOUFRE

POUDRE MOUILLABLE

AGRICULTURE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION

**GARANTIE :** Soufre 92 %

**NUMÉRO D'ENREGISTREMENT :** 16249 Loi Sur Les Produits Antiparasitaires

**CONTENU NET :** 22,7 kg (50 lb)

Georgia Gulf Sulfur Corporation  
P. O. 1165  
Valdosta, GA 31603  
(229) 244-0000

2025-4232  
2025-09-29

## MODE D'EMPLOI :

Ne pas appliquer plus de 8 traitements par saison. Ne pas appliquer par temps calme ou lorsque les vents sont en rafales.

**Application par pulvérisation à jet d'air :** Ne pas diriger la pulvérisation au-dessus des plantes à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités de rangs et aux rangs périphériques. Ne pas appliquer si la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h au site d'application, mesurée à l'extérieur de la zone de traitement, du côté au vent.

**NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**

**Tableau 1. Zones tampons pour la protection des habitats aquatiques**

Méthode d'application	Culture	Zone tampon (en mètres) requise pour la protection de l'habitat aquatique
Pulvérisateur de plein champ	Pois	0
Pulvérisateur pneumatique	Cerise Douce Cerise Acide Prune Pêche Pomme Poire Pruneau Raisin	5

Les taux recommandés ci-dessous sont basés sur 1000 L de pulvérisation diluée. HOLLYSUL MICRO-SOUFRE peut être utilisé en pulvérisation concentrée en augmentant la dose pour appliquer la même quantité de produit par hectare que lors d'une pulvérisation diluée. Appliquer avec suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète de toutes les parties de la plante; ce volume dépend du matériel de pulvérisation et de la taille des arbres et vignes. Suivre les recommandations provinciales concernant le bon moment d'application. **NE PAS APPLIQUER HOLLYSUL MICRO-SOUFRE SI DES TEMPÉRATURES ÉLEVÉES (AU-DESSUS DE 27 °C) ET UNE HUMIDITÉ ÉLEVÉE PRÉVALENT OU SONT PRÉVUES DANS LES TROIS JOURS SUIVANT L'APPLICATION.**

2025-4232  
2025-09-29

CULTURE/MALADIE	MÉTHODE/DOSE
POMME, POIRE / Oïdium, Tavelure	Appliquer <b>6,5 kg/1000 L</b> aux stades <b>préfloraison, calice et premier traitement de couverture</b> . Pour les traitements de couverture suivants, utiliser <b>3,5 à 4,5 kg/1000 L</b> selon les conditions d'oïdium et la température.
PÊCHE / Pourriture brune, Tavelure	Appliquer <b>6,5 kg/1000 L</b> dans le cadre d'un programme de pulvérisation régulier à partir du stade <b>bouton rose avancé</b> . Répéter juste avant et pendant la récolte si le temps est pluvieux.
PRUNE, PRUNEAU / Pourriture brune, Noeud noir	Appliquer <b>6,5 kg/1000 L</b> dans le cadre d'un programme de pulvérisation régulier à partir du stade <b>chute des sépales (shuck)</b> . Répéter juste avant et pendant la récolte si le temps est pluvieux.
CERISE DOUCE / Pourriture brune	Appliquer <b>6,5 kg/1000 L</b> dans le cadre d'un programme de pulvérisation régulier du stade <b>floraison</b> jusqu'à juste avant la récolte. Répéter pendant la récolte si le temps est pluvieux.
GRIOTTE / Pourriture brune, Oïdium	Appliquer <b>6,5 kg/1000 L</b> au stade <b>floraison</b> . Si l' <b>oïdium</b> pose problème, appliquer <b>3,5 kg</b> lors du <b>premier, deuxième et troisième traitement de couverture</b> .
RAISIN / Oïdium	Appliquer <b>4,5 kg/1000 L</b> lors du traitement <b>après-floraison</b> sur les variétés <b>Agawam, Seneca et Seibel</b> . Ne pas utiliser sur les variétés <b>Concord, Foch et Van Buren</b> . Appliquer <b>6 kg/1000 L</b> lors du <b>premier, deuxième et autres traitements de couverture</b> . Ne pas appliquer plus tard que <b>21 jours avant la récolte</b> des raisins destinés à la vinification.

**PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Ne pas inhaler la poussière ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Après manipulation, se laver soigneusement à l'eau et au savon avant de manger ou de fumer. Ne pas contaminer les étangs, cours d'eau ou autres plans d'eau. Éviter toute contamination des aliments pour animaux ou denrées alimentaires.

Porter des lunettes de protection ou une visière, des gants résistants aux produits chimiques, un chapeau, une chemise à manches longues, un pantalon long et des bottes de caoutchouc pendant le mélange/le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Ne pas pénétrer ni permettre aux travailleurs de pénétrer dans les zones traitées avant 24 heures après l'application.

**RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT:** Ne pas appliquer directement dans les habitats aquatiques (tels que lacs, rivières, étangs, marécages, ruisseaux, réservoirs et zones humides) ni dans les habitats estuariens/marins. Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage du matériel ou de l'élimination des déchets. Si ce produit antiparasitaire doit être utilisé sur une culture pouvant être exportée aux États-Unis et que vous avez besoin d'information sur les

2025-4232  
2025-09-29

niveaux de résidus acceptables aux É.-U., visitez le site Web de CropLife Canada :  
[www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

**PREMIERS SOINS:** En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour des conseils de traitement. Faire boire un verre d'eau à la personne si elle est en mesure d'avaler. Ne pas provoquer de vomissements sauf indication contraire d'un médecin ou centre antipoison. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Sur la peau ou les vêtements, retirer les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Dans les yeux, maintenir l'œil ouvert et rincer doucement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis poursuivre le rinçage. Appeler un centre antipoison ou un médecin.

Apporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement lors de la consultation médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Traitement symptomatique.

**ÉLIMINATION:** Rincer le sac vide. Ajouter les eaux de rinçage au mélange pulvérisé dans la cuve. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales. Pour toute information sur l'élimination du produit inutilisé ou non désiré, communiquer avec le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. En cas de déversement, contacter le fabricant et l'organisme provincial compétent pour les procédures de nettoyage.

### **COMPATIBILITÉ :**

Ce produit est compatible avec la plupart des insecticides et fongicides couramment utilisés, sauf le DNOC et l'huile.

**RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:** Pour la gestion de la résistance, veuillez noter que **HOLLYSUL MICRO-SOUFRE** contient un fongicide du **groupe M**. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à **HOLLYSUL MICRO-SOUFRE** et à d'autres fongicides du groupe M. Une perte graduelle ou totale d'efficacité peut survenir au fil du temps si ces fongicides sont utilisés de façon répétée dans les mêmes champs. D'autres mécanismes de résistance, qui ne sont pas liés au site d'action mais spécifiques à certaines substances chimiques, comme un métabolisme accru, peuvent également exister. Des stratégies appropriées de gestion de la résistance doivent être suivies. Pour retarder l'apparition de la résistance aux fongicides, dans la mesure du possible, alterner l'utilisation de **HOLLYSUL MICRO-SOUFRE** ou d'autres fongicides du groupe M avec des produits appartenant à d'autres groupes qui maîtrisent les mêmes agents pathogènes.

Utiliser des mélanges en cuve avec un fongicide d'un groupe différent lorsque cette utilisation est permise. L'utilisation des fongicides devrait s'inscrire dans le cadre d'un programme de lutte intégrée (IPM) qui comprend la prospection des champs, l'examen des antécédents en matière d'utilisation de pesticides et de rotation des cultures, et qui tient

2025-4232

2025-09-29

compte des méthodes de lutte culturales, biologiques et autres méthodes chimiques. Surveiller les populations fongiques traitées afin de détecter le développement d'une résistance.

Si la maladie continue de progresser après un traitement avec ce produit, ne pas augmenter le taux d'application. Cesser d'utiliser ce produit et passer à un autre fongicide ayant un site d'action différent, s'il en existe un.

Communiquez avec votre spécialiste local de vulgarisation agricole ou un conseiller agricole certifié pour obtenir des recommandations supplémentaires sur la gestion de la résistance aux pesticides et/ou sur la lutte intégrée (IPM) pour des cultures et des agents pathogènes spécifiques.

Pour plus d'information ou pour signaler un cas suspect de résistance, consulter :

[www.georgiagulf sulfur.com/hollyindustries](http://www.georgiagulf sulfur.com/hollyindustries)

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être utilisé uniquement conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette. Il est interdit en vertu de la **Loi sur les produits antiparasitaires** d'utiliser ce produit d'une manière non conforme à l'étiquette. L'utilisateur assume les risques pour les personnes ou les biens découlant d'une telle utilisation.

2007-03-15

Modifié le 2025-08-25